

MAGOCSI, Paul Robert, dir., *Aboriginal Peoples of Canada : A Short Introduction* (Toronto, University of Toronto Press, 2002), 308 p.

Olive Patricia Dickason

Volume 58, numéro 2, automne 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/011117ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/011117ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dickason, O. P. (2004). Compte rendu de [MAGOCSI, Paul Robert, dir., *Aboriginal Peoples of Canada : A Short Introduction* (Toronto, University of Toronto Press, 2002), 308 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58(2), 268–271.
<https://doi.org/10.7202/011117ar>

France. Aux sociétés nouvelles correspond-il des identités nouvelles? Selon les auteurs, l'indépendance tant remarquée des habitants de la Nouvelle-France est plutôt un phénomène d'Ancien Régime, « une forme de résistance sociopolitique à la volonté des autorités, encore plus grande qu'en métropole, de contrôler tous les aspects de la vie coloniale et d'imposer un pouvoir extrêmement centralisé » (p. 408). Ce n'est donc qu'après la Conquête anglaise que se forge réellement l'identité canadienne, comme l'identité acadienne se construit de la même façon après le Grand Dérangement (pourquoi pas après la cession du territoire dans le cas des Acadiens aussi?).

Les derniers chapitres racontent la chute de la Nouvelle-France due à l'investissement britannique gigantesque et aux maladresses du commandement français métropolitain. Napoléon aurait scellé le sort de l'Amérique française en 1803, après avoir brièvement envisagé la renaissance de l'Empire américain, en prévision de la reprise de la guerre contre l'Angleterre. Mais le retrait de la France ne signifiait pas la disparition de l'Amérique francophone, comme le rappellent les auteurs dans un bref épilogue. Ils exagèrent sans doute en suggérant qu'il existe encore une « francophonie étatsunienne » dont le foyer principal serait la Louisiane (p. 482), même si les Louisianais d'aujourd'hui font valoir leur héritage français dans des buts touristiques. Mais il serait d'un très grand intérêt de voir une traduction anglaise de cette synthèse magistrale, pour la rendre disponible au public anglophone, tant au Canada qu'aux États-Unis.

LESLIE CHOQUETTE

Institut français
Assumption College

MAGOCSI, Paul Robert, dir., *Aboriginal Peoples of Canada: A Short Introduction* (Toronto, University of Toronto Press, 2002), 308 p.

Cette vue d'ensemble des Premières Nations du Canada, d'abord publiée en 1999 en introduction d'une section de l'*Encyclopedia of Canada's Peoples*, propose un portrait saisissant des sociétés et des cultures qui se partageaient le pays à l'époque de l'arrivée des premiers Européens. Loin d'être ces « féroces sauvages » (que les Européens décrivirent au contact de traits culturels qui leur étaient totalement étrangers), les Amérindiens avaient trouvé des solutions ingénieuses et fort élaborées aux problèmes que posait la vie dans une région nordique sortant d'une glaciation. Qu'ils

aient brillamment relevé ces défis se manifesta non seulement par la riche diversité de leurs cultures mais aussi par leur capacité à s'adapter à la nouvelle situation créée par l'arrivée des Européens. Le changement, après tout, avait toujours été partie intégrante de leur mode de vie et cette arrivée n'en était que la plus récente manifestation.

Pour dresser cette vue d'ensemble complexe et haute en couleur, Paul R. Magocsi, professeur d'histoire à l'Université de Toronto, a choisi d'en classer les éléments selon les familles linguistiques. Il s'est cependant permis d'y inclure les Métis, groupe d'exception dans la mesure où il a transgressé les frontières linguistiques. La classification se lit ainsi : Algonquiens des forêts de l'Est, Algonquiens des Plaines, Algonquiens subarctiques, Inuit, Iroquoiens, Ktunaxa, Métis, Na-Dénés, Salish, Sioux, Tsimshians et Wakashans. À ces groupements correspondent plus de soixante-dix langues (selon le mode de calcul) qui furent en usage dans le Canada autochtone. Les plus nombreuses furent celles des Algonquiens, qui forment trois des groupes retenus par Magocsi. À chaque groupe correspond un chapitre signé par un spécialiste. Professeur d'histoire à l'Université de Saskatchewan, J. R. Miller en dessine le cadre d'ensemble en introduction.

Ainsi que le rappelle Miller, évaluer le nombre d'Autochtones vivant dans notre hémisphère à l'époque précolombienne pose des problèmes encore non résolus. Un taux de mortalité aussi élevé que 90 à 95 %, qui semble avoir coïncidé avec l'arrivée des Européens, signifierait que la population antérieure à ce premier contact était de dix à vingt fois plus nombreuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. Au Canada, la notion fort répandue d'un « territoire vierge » deviendrait alors pure affabulation, bien que l'immensité et la géographie fort diverse du territoire aient signifié une vaste dispersion de ces populations.

Le contact initial entre Autochtones et Européens fut, au Canada, tout à fait particulier en ce qu'il donna lieu à des alliances et à des partenariats en matière d'activités telles l'exploration et l'exploitation des pêcheries et de la fourrure ; association qui se poursuivit à divers degrés durant quelque deux siècles. Elle se réduisit peu à peu à mesure que s'imposèrent la colonisation et le développement des ressources menés par les Européens. Si cela fait contraste avec le récit habituel de la conquête, le résultat n'en est guère différent : dépossession des Autochtones et bouleversement de leur mode de vie traditionnel. De partenaires qu'ils avaient été, les Amérindiens devinrent bientôt superflus et furent même considérés comme des obstacles au progrès. De telles notions, auxquelles s'ajoutait la certitude

que les « Indiens » étaient « en voie de disparition », connurent leur plus fort rayonnement au Canada à la fin du ^{xix}^e siècle et dans la première partie du ^{xx}^e. Bien que des Amérindiens aient bientôt réagi en revendiquant leurs droits, allant même, en de rares occasions, jusqu'à chercher à reprendre le contrôle de leurs propres affaires, de tels mouvements n'allaient prendre une envergure nationale qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Ce renouveau de la confiance en soi se manifesta avec éclat lors du recensement de 1991, alors que le nombre de citoyens revendiquant une ascendance autochtone augmenta de 41% par rapport à 1986; et ce nombre n'a cessé de grandir depuis. Miller y voit la manifestation d'un renouveau spirituel, politique et culturel alors en cours dans les communautés autochtones et qui est aujourd'hui plus puissant que jamais.

Les études minutieuses qui composent cet intéressant ouvrage montrent que les sociétés amérindiennes préhistoriques, aussi différentes aient-elles été les unes des autres, avaient beaucoup en commun sur le plan culturel. À preuve, leur manière de réagir à l'entrée en scène des Européens. À maintes reprises, la coopération et le partenariat initiaux contribuèrent de manière importante à ouvrir le territoire aux nouveaux venus et finirent par céder devant les forces mêmes qu'ils avaient aidé à se déployer. Les cultures autochtones étant fort diverses au Canada, ce phénomène prit différentes formes et s'accomplit à diverses époques au fil de la pénétration des Européens en quête de ressources à exploiter et d'âmes à convertir. Sur la côte Atlantique, le phénomène était déjà en cours au ^{xvi}^e siècle, provoqué d'abord par les pêcheries et ensuite par les missionnaires. Sur la côte du Pacifique, les échanges commerciaux ne se développèrent pas avant le ^{xviii}^e siècle. Dans l'Arctique, les bandes inuit les plus éloignées en étaient encore, au ^{xx}^e siècle, à leur premier contact avec des Européens. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que les igloos furent remplacés par des maisons de bois préfabriquées. Tout au long de cette évolution, les systèmes sociopolitiques traditionnels perdurèrent, même lorsque la tradition se mêla à la nouveauté. Aujourd'hui, l'acceptation passive est révolue; les Amérindiens de partout s'affirment avec de plus en plus d'autorité et la majorité blanche apprend à prêter l'oreille.

Ces essais, qui racontent les histoires des Premières Nations du Canada sous l'angle anthropologique et historique, proposent une introduction sûre et agréable à un aspect trop souvent négligé de l'histoire du Canada. Placés en introduction à l'*Encyclopedia of Canada's Peoples*, ils ont apporté à cet ouvrage une dimension inespérée. Non seulement ont-ils démontré que l'histoire du pays est infiniment plus ancienne et plus diverse qu'on

ne l'avait habituellement admis, mais ils ont, par-dessus tout, montré hors de tout doute l'importance du rôle tenu par les Premières Nations dans la fondation du Canada. Ils y sont parvenus en faisant, tout simplement, ce que doivent faire les histoires générales du Canada : commencer par le commencement.

OLIVE PATRICIA DICKASON
Professeur adjoint, Université d'Ottawa
Professeur émérite, Université de l'Alberta
Traduction : Pierre R. Desrosiers

MORTON, Suzanne, *At Odds: Gambling and Canadians, 1919-1969* (Montréal, University of Toronto Press, 2003), xi-272 p.

Presque tout le monde joue, au sens de prendre des risques. Dans le Canada du xx^e siècle, certaines manifestations de ce comportement ont été applaudies et appréciées, d'autres condamnées et réprimées parce qu'elles étaient considérées comme immorales. On évoquera, aux deux extrémités du spectre, le spéculateur en bourse et l'adepte des machines à sous ou du black-jack. Comme le montre avec perspicacité Suzanne Morton, cette ambivalence dans notre culture reflète des configurations complexes de classe sociale, de genre et d'ethnie ainsi que de positions quant à « a whole set of fundamental matters such as work, property, family, and faith » (p. 5). Le résultat en est la coexistence de la tolérance, de la prohibition et de la résistance, dans un ensemble d'apparente incohérence juridique, d'hypocrisie et de complicité. Comme le souligne cette excellente étude, les questions d'immoralité et de régulation morale sont extrêmement compliquées dans ce pays.

Les articles draconiens du Code criminel du Canada, visant à restreindre les jeux de hasard comportaient, chose étonnante, de vastes lacunes. Les organismes caritatifs étaient autorisés à collecter des fonds grâce à des loteries, les gageures sur les courses de pur-sang étaient permises et la possibilité de risquer son argent en l'investissant dans le marché boursier ne fut jamais sérieusement menacée. L'application de la loi contre d'autres formes de jeu était irrégulière et inégale, ce qui reflétait de profondes divisions d'opinion dans la population et une libéralisation croissante des réactions devant des comportements soi-disant immoraux (comme la consommation d'alcool, le tabagisme et certaines activités sexuelles). Des pressions politiques s'exercèrent épisodiquement pour assouplir cette